



CHAMPIONNAT SIMPLE 77

Masculins 3^{ème} / 4^{ème} Divisions

Féminines 3^{ème} / 4^{ème} Divisions



Samedi 22 & Dimanche 23 MARS 2025
Salle Marquis de Roys, située au 18 Bis, Route de Saint-Mammès
– 77250 Moret-sur-Loing

Inscriptions	Horaires	Règlement FFSB
<p>Par Mail : karine.lhernault@neuf.fr Secrétaire</p> <p>rene.boccanfuso@orange.fr Commission sportive</p> <p>Dernier délai : mardi 11 mars minuit Toute inscription reçue au-delà du délai, ne sera pas recevable.</p> <p>Tirage : mercredi 19 mars à 17h30</p>	<p><u>Samedi 22 mars 2025 : jet du but</u> 14h00</p> <p>Masculins 4^{èmes} et 3^{èmes} divisions Féminines 4^{ème} division si plus de 16 inscrites</p> <p><u>Dimanche 23 mars 2025 : jet du but</u> 8h30</p> <p>Masculins et Féminines, toutes divisions</p>	<p>Pour cette compétition, le Règlement Technique International et le Règlement Sportif FFSB seront appliqués.</p> <p>Parties en 13 points limitées à 1h30 (le CBD se réserve le droit de modifier la durée des parties en fonction du nombre de joueurs) Avis vous sera fait après le tirage</p> <p>Licences compétitions obligatoires avec le tampon médical Art. 22 du RS</p>

Compétition officielle : Décernant le titre de Champion(ne) et Vice-champion(ne) dans chacune des catégories ainsi que la qualification au Championnat Régional Masculin 3^{ème} et 4^{èmes} divisions.
Pour les féminines, inscription directe par le CBD77 au Championnat Régional.
Les Fédéraux Régional (masculin) et Inter-Régional (féminine) Simple, F3, F4, M3 et M4 se dérouleront le 18 mai 2025 à MELUN (77).

Déroulement des compétitions :

Samedi 22 mars 2025 : 1^{ère} phase et cadrage si nécessaire

- Poules puis parties éliminatoires directes

Au tirage initial, les joueurs d'une même AS ne peuvent figurer dans la même poule, dans la mesure du possible.
Obligatoirement les 1^{ers} de poule rencontrent les 2^{èmes} de poule.

Un 1^{er} de poule ne peut pas rencontrer son 2^{ème} de poule

Dimanche 23 mars 2025 : 2^{ème} phase

- Poules avec tirage intégral puis parties éliminatoires directes
- (Arrêt des parties de 12 h 30 à 14 heures)

Arbitrage : M. Paul GALLAND (Arbitre National)

Indemnités de séjour et de déplacement

1 ^{ère} phase : qualifié	15€	¼ finale	30€	Récompenses aux Champion(ne)s et aux Vice-Champion(ne)s
2 ^{ème} phase : qualifié	15€	½ finale	40€	
Parties qualificatives éventuellement	15€	Finale	80€	

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Masculins et Féminines 3^{ème} et 4^{ème} Divisions : 15 € par joueur ou joueuse, facturés aux sociétés participantes
Le CBD se réserve le droit de modifier lors du tirage les indemnités de séjour et de déplacement suivant le nombre de joueuses ou joueurs inscrits.

Président du CBD de S&M Fernand BOULY	Secrétaire Générale Karine CLAIN	Trésorière Générale et Présidente de la Commission Féminine Ghislaine BÉRUDI	Président de la Commission des Arbitres Fernand BOULY
---	-------------------------------------	---	---